

---

# Chambre des Représentants.

---

SÉANCE DU 22 FÉVRIER 1844.

---

## NATURALISATION ORDINAIRE.

---

*RAPPORT* fait par M. HENOT, au nom de la commission des naturalisations ,  
sur la demande du sieur Mathieu-Joseph Giess.

---

MESSIEURS,

Le sieur Giess est né à Call, département de l'Ourthe, le 15 nivôse an VIII; il habite la Belgique depuis le 24 juin 1831, époque à laquelle il s'est engagé dans l'armée belge; le 4 juillet 1837, il fut congédié, sur sa demande, et immédiatement après il a épousé une femme belge.

Le pétitionnaire est depuis le 31 mai 1841 facteur au chemin de fer, et attaché en cette qualité à la station de Louvain.

Les renseignements recueillis sur le compte du sieur Giess lui sont favorables, et les autorités consultées appuient sa demande.

*Le Rapporteur,*

**HENOT.**

*Pour le Président,*

**EUG. DE SMET.**

---